

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #239 - FÉVRIER 2024

LE BEAU MARCHÉ CHERCHE
DE NOUVEAUX COMMERÇANTS !
P.4

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE
P.8

**Pré-inscriptions, nouvelle école :
la carte scolaire modifiée**



BONNE ANNÉE À FEYZIN !

La cérémonie des Vœux du Maire s'est déroulée **le vendredi 19 janvier** au Centre Léonard de Vinci. Murielle Laurent, Maire de Feyzin, a lancé cette nouvelle année par un discours prononcé devant une salle comble, en présence du président de la Métropole Bruno Bernard. Un pot était ensuite proposé aux Feyzinois à la salle des Fêtes.

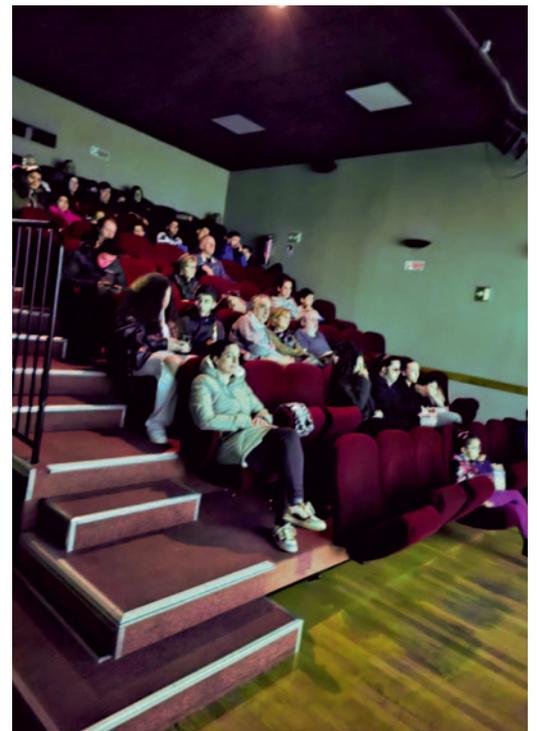
NOËL À LA GUINGUETTE

Les seniors habitués de la Guinguette ont bénéficié d'un repas de Noël haut en couleur à la salle des Fêtes **le vendredi 22 décembre** dernier ! Bons produits, rires et chansons étaient au rendez-vous de ce moment convivial pour nos aînés.



UNE SÉANCE MALÉFIQUE !

Un vrai film de méchant ! Environ 50 spectateurs ont garni les travées de la salle du Rex lors de la 2^e séance de "Ciné au Rex" **le jeudi 18 janvier à 20h**. Prochaine séance le 13 février !



CÉRÉMONIE DU 4 JANVIER

58 ans après la catastrophe, élus, représentants de la raffinerie, sapeurs pompiers et citoyens étaient réunis **le jeudi 4 janvier** pour une cérémonie d'hommage aux 18 victimes de l'accident du 4 janvier 1966 à la stèle du souvenir, en présence notamment de Murielle Laurent, Maire de Feyzin, de la préfète déléguée Juliette Bossart Trignat et du député Idir Boumertit.

ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN

QUEL PLAISIR DE PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX AU CŒUR DE L'HIVER...

la cérémonie des Vœux est toujours une soirée particulière, à la fois solennelle et festive, un incontournable sans lequel le mois de janvier n'aurait pas tout à fait la même saveur... Feyzinoises et Feyzinois, vous étiez encore très nombreux cette année au Centre Léonard de Vinci le 18 janvier dernier, et je vous en remercie vivement. Mon discours a été l'occasion de vous rappeler les projets réalisés en 2023, mais aussi ceux qui se lanceront, parfois se concrétiseront, en 2024. Je pense évidemment à l'ouverture de la nouvelle école aux abords du Fort en septembre prochain, pour laquelle les premières inscriptions auront lieu dès ce mois de février après une modification nécessaire de la carte scolaire de la commune, vous en apprendrez plus à ce sujet en parcourant le grand angle de ce numéro de l'Écho de Feyzin. Je pense aussi aux nouveaux projets mis en place par vos élus que vous découvrirez en détail, au fil des prochains mois, dans les pages de ce journal. Un livret, qui accompagne ce numéro de l'Écho de Feyzin dans votre boîte aux lettres, vous révélera d'ailleurs plusieurs des actions à venir dès 2024, mais aussi dans les années à venir. Vous y trouverez, à mi-mandat, une sélection des réalisations représentant le mieux notre travail à votre service depuis 2020, en huit thématiques résumant nos engagements après trois années d'actions. J'espère que la lecture de ce livret et, comme chaque mois, de ce numéro de l'Écho de Feyzin, vous sera à la fois agréable et utile !



Murielle LAURENT
Le Maire de Feyzin



SOMMEIL ET BIEN-ÊTRE

Le jeudi 18 janvier, 77 retraités ont assisté à une conférence sur le sommeil dans le cadre des "Dialogues pour Tous" du programme 60+, à la salle des Fêtes. Le docteur Christiane Vannier a distillé de bons conseils et répondu à toutes leurs questions durant près de 2 heures.

FREDONNETTES

642 enfants des écoles maternelles de la Ville et de la crèche municipale ont assisté au joyeux spectacle "les Fredonnettes", joué par des professeurs de l'École de Musique à la salle des Fêtes **les jeudis 18 et 25 janvier**.



NUITS DE LA LECTURE

Un programme varié sur la thématique du corps, avec notamment un spectacle proposé par la C^e De Fakto, a ravi les participants aux Nuits de la Lecture **le samedi 20 janvier** à la Médiathèque. Un événement auquel ont assisté plusieurs élus, dont Madame le Maire, et le Vice-président de la Métropole Cédric Van Styvendael.

L'ACTU DU MOIS

Le Beau Marché recherche des forains !

Parlez-en autour de vous ! Après l'arrivée d'un nouveau primeur Feyzinois, depuis le 19 janvier au Beau Marché, la Ville continue sa recherche de nouveaux commerçants et forains souhaitant proposer leurs produits à la vente tous les dimanches matin.

Un boucher-charcutier, un boulanger, mais aussi une rôtisserie sont particulièrement recherchés par la Ville pour garnir les rangs des commerçants présents. Les équipes du Beau Marché souhaitent également accueillir un fleuriste et un vendeur de vêtements, afin de proposer un éventail de commerces variés aux Feyzinois lors du marché installé aux Razes depuis 2003.

Les professionnels intéressés peuvent se porter candidat par mail en écrivant à l'adresse beaumarche@ville-feyzin.fr, en précisant les produits proposés à la vente et la taille nécessaire pour le stand.

Le Beau Marché est organisé chaque dimanche matin de 8h à 13h sur la place Claudius Béry, au cœur du quartier des Razes.



CINÉ AU REX

Un mardi par mois

Petit changement pour les prochaines soirées "Ciné au Rex" : les séances seront désormais programmées le mardi soir à 20h à partir du mois de février, alors que les précédentes séances avaient lieu le jeudi soir. Le principe de "Ciné au Rex" reste identique : vous pourrez assister en famille à une séance de cinéma gratuite et en accès libre un mardi par mois au Rex. La prochaine séance est programmée le mardi 13 février à 20h : le film *Encanto* sera projeté sur le grand écran de la salle du quartier des Razes !

3 ANS D'ACTIONS

LE POINT AVEC VOUS !

Ouvrez bien l'œil, ce numéro de l'Écho de Feyzin n'est pas arrivé seul dans votre boîte aux lettres : le livret "3 ans d'actions, le point avec vous" vous a été distribué en même temps que ce numéro. Après 3 années d'actions pour notre commune, les élus de l'équipe menée par Murielle Laurent, Maire de Feyzin, vous proposent un bilan complet des actions lancées pour améliorer votre vie quotidienne depuis 2020. Vous y découvrirez, thématique par thématique, les actions déjà réalisées par l'équipe municipale, mais aussi les projets en cours et à venir pour notre commune. Bonne lecture !



ENVIRONNEMENT

Découvrez le calendrier de la biodiversité

Vous vous demandez comment, à votre échelle, agir en faveur de la biodiversité ? Un calendrier de la biodiversité, créé par l'association Horizon d'Ailes à la demande de la Ville de Feyzin, est disponible en téléchargement sur le site de la Ville ! Vous trouverez dans ce document

des conseils pratiques et des idées d'actions à mettre en œuvre en fonction de la saison durant les 12 mois de l'année 2024. Un calendrier pratique à imprimer chez vous ou à garder en version numérique. Disponible en téléchargement www.ville-feyzin.fr





FORT DE FEYZIN

Merci aux Mécènes pour leur soutien !

Les mécènes du Fort de Feyzin contribuent chaque année au projet de rénovation de l'édifice, et à son ouverture progressive au public.

Ils sont un pilier essentiel du projet de rénovation du Fort de Feyzin : ce sont les Mécènes du Fort ! Le mécénat permet à de nombreuses entreprises et fondations de participer au projet ambitieux, mené par la Ville, de réhabilitation du Fort de Feyzin. Le Mécénat peut se traduire par un geste financier ou par un apport en nature et en compétence.

Les Mécènes du Fort

La Ville remercie chaleureusement la Fondation du Patrimoine, la Mission Patrimoine via la Fondation du Patrimoine et la FDJ, la Fondation Total, Dallery, EM2C, la Fondation Solidarité by Crédit Agricole Centre Est, Green Style, la Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Sodi, EDF, NGE Guintoli, Vatel,

Direct Trans, Arrogest, la Société Nationale du Bâtiment, Agrain, Bruno Petit, la SBCM, Terenvie, Ametis, Iguzzini, Mario Soares, Rhône Gaz, Continuum, le groupe Asselio, LMVS, Énergies et Fluides, Moreno Aguilera, SEEM - Groupe Martel, CIEMCO, Instal Bâtiment et Faure Technologies pour leur action de Mécénat pour le projet du Fort de Feyzin.

Mécénat populaire

Le projet du Fort est également ouvert au Mécénat Populaire : votre don peut faire la différence ! Les particuliers peuvent contribuer directement en ligne, grâce à la cagnotte ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine, sur la page consacrée au projet du Fort de Feyzin.

Plus d'informations sur les avantages à devenir Mécènes sur www.lefortdefeyzin.fr

LES DONS DES MÉCÈNES, QU'ILS SOIENT PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS, OUVRENT DES DROITS À DES RÉDUCTIONS D'IMPÔTS.

127 boîtes ont été collectées lors de l'opération "Cadeaux solidaires de Noël", organisée en décembre par le Centre social Mosaïque. Elles ont été distribuées par le Secours Populaire à des familles qui y sont accompagnées. Merci aux participants pour ce geste solidaire !



SPORT

Vacances actives avec Anim'Sports

Avec le programme de sport gratuit et en accès libre "Anim'Sports", des vacances d'hiver actives et sportives attendent les adolescents Feyzinois ! Du lundi 19 au vendredi 23 février, une activité gratuite sera proposée chaque après-midi de 14h à 17h aux jeunes de 11 à 17 ans de notre commune. Au programme, des séances d'activités "multi-sports" le lundi 19, mercredi 21 et vendredi 23 février au Cosoc pour les participants, et deux après-midi de Tir à l'arc au Fort de Feyzin le mardi 20 et le jeudi 22 février. Encadrées par des animateurs sportifs, ces séances mises en place par la Ville de Feyzin font découvrir de nouveaux sports aux jeunes Feyzinois durant leurs vacances scolaires, mais aussi chaque mercredi après-midi des périodes scolaires.



GRAND ANGLE



La campagne de pré-inscription scolaire, lancée à partir du 1^{er} février, marque la première étape du parcours scolaire feyzinois des enfants nés en 2021 résidant sur notre commune. Certains d'entre eux intégreront la nouvelle école située aux abords du Fort, dès septembre 2024. L'ouverture prochaine du sixième groupe scolaire public de la Ville a en effet entraîné la modification des périmètres scolaires, aussi connus sous le nom de "carte scolaire", de la commune. Modalités d'inscriptions, zones concernées : on fait le point dans ce grand angle !



PÉRIMÈTRES SCOLAIRES, QUÉSACO ?

Les périmètres scolaires définissent dans quelle école est scolarisé votre enfant, en fonction de son lieu de résidence. Les périmètres sont découpés en secteurs scolaires : il y a autant de secteurs que d'écoles sur notre commune ! Le territoire sera donc désormais découpé en 6 secteurs scolaires avec l'ouverture de la nouvelle école.

NOUVELLE ÉCOLE : LA CA



MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE

Les nouveaux périmètres scolaires ont été votés en Conseil Municipal le 11 décembre dernier pour intégrer la nouvelle école. L'objectif principal de ce découpage est l'allègement des effectifs de l'école de La Tour, mais aussi de celles des Géraniums, du Plateau et des Grandes Terres. La scolarisation des enfants au plus près de leur domicile a été privilégiée par la Ville. Le secteur de la 6^{ème} école intègre des rues proches du groupe scolaire situé route du docteur Jean Long, et s'étend à la Bégude, englobant les places René Lescot et Louis Grenier, et au sud du Fort jusqu'à l'allée des Marronniers.

La liste complète des rues concernées est disponible sur le site de la Ville.



NOUVELLE ÉCOLE : COMMENT S'INSCRIRE ?

La première condition pour scolariser vos enfants dans la nouvelle école est donc d'habiter dans le secteur scolaire correspondant ! Si votre enfant est scolarisé pour la 1^{re} fois dans une école Feyzinoise en septembre 2024 et que vous habitez dans le périmètre, il ira dans le nouveau groupe scolaire public situé route du docteur Jean Long. En revanche, si un ou plusieurs de vos enfants sont déjà scolarisés à Feyzin cette année, vous aurez le choix entre un changement d'école ou un maintien dans l'établissement actuel. Un rendez-vous au pôle Éducation de la Mairie sera nécessaire pour procéder à la réinscription des enfants intégrant la nouvelle école, durant lequel un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera demandé.





GRAND ANGLE



PRÉ-INSCRIPTIONS

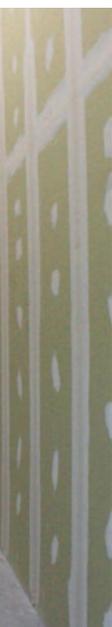
Votre enfant est né en 2021 ? Il fera sa première rentrée dans son école de secteur en septembre 2024 ! Les pré-inscriptions scolaires sont à réaliser uniquement sur rendez-vous au Pôle Éducation de la Mairie, du 1^{er} février au 30 avril, quelle que soit l'école à laquelle votre enfant sera rattaché. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous en appelant le 04 72 21 46 51.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Plusieurs documents sont à fournir lors du 1^{er} rendez-vous obligatoire de pré-inscription : un livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires à jour, et une attestation de quotient familial de la CAF.

ARTE SCOLAIRE CHANGE



ET ENSUITE ?

Une fois votre premier rendez-vous effectué, vous serez contactés par la direction de votre école de secteur pour la finalisation de l'inscription, et un accès au "Portail Familles" vous sera proposé pour les réservations de la restauration scolaire et des temps périscolaires.

MOT DE L'ÉLUE

Depuis le premier jour de ce mandat, je travaille aux côtés de Madame le Maire et des équipes municipales pour garantir à chaque enfant scolarisé à Feyzin de bonnes conditions d'apprentissage. L'ouverture de la 6^e école publique de la commune en septembre prochain nous permettra de nous rapprocher, plus que jamais, de cet objectif : tous les élèves seront accueillis dans des écoles à taille humaine, dans des classes aux effectifs maîtrisés, toujours au plus près de chez eux. Ces principes se retrouvent dans les modifications apportées à la carte scolaire. Elle a été redessinée pour que les enfants qui vivent près de la nouvelle école intègrent progressivement ce bel établissement à partir de septembre, ce qui permettra également de retrouver des effectifs plus équilibrés dans les écoles de La Tour, du Plateau, des Géraniums et des Grandes Terres. Ces choix, j'en suis convaincue, favoriseront l'épanouissement des petits Feyzinois dans les 6 écoles publiques de la Ville.



Émeline TURPANI

Adjointe déléguée à l'Éducation

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

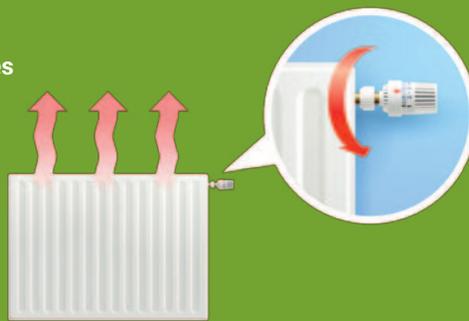
20%

DE BAISSE DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE RÉALISÉE GRÂCE AU REMPLACEMENT DES AMPOULES CLASSIQUES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR DES AMPOULES LEDS DEPUIS 2020.



TEMPÉRATURE

La température de chauffe des bâtiments publics de la Ville est régulée cet hiver, avec une température de chauffe fixée à 20° C maximum pour les bâtiments administratifs, les écoles et d'autres bâtiments tels que le Corner.



ÉCLAIRAGE

Des baisses de l'intensité de l'éclairage public sont pratiquées lorsque cela est possible dans certains quartiers de la commune pour réduire les dépenses énergétiques. Cette solution intermédiaire permet d'économiser l'énergie sans couper l'éclairage.



Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Feyzin a adopté un plan de sobriété énergétique, comportant des mesures s'appliquant notamment pour la période hivernale. Mis en place pour la première fois fin 2022 et renouvelé à la demande de Madame le Maire et des élus cette année, ce plan d'action a pour objectif principal de limiter les consommations d'énergies de notre commune. Cette feuille de route permet à la Ville de faire face à la hausse durable des prix de l'énergie, tout en agissant pour l'environnement avec ces mesures qui réduisent l'empreinte carbone de notre commune. Premiers résultats, actions concrètes, adaptations du fonctionnement de la Mairie : zoom sur le plan de sobriété énergétique de la Ville pour cet hiver et l'année 2024.

INVESTISSEMENT

LA VILLE INVESTIT RÉGULIÈREMENT POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX : UNE POMPE À CHALEUR ASSURE DEPUIS NOVEMBRE 2023 LE CONFORT DES USAGERS DE LA SALLE DES FÊTES, HIVER COMME ÉTÉ. UN SYSTÈME ÉCOLOGIQUE QUI A UN COÛT DE 253 000 €, DONT 78 000 € SONT FINANCÉS PAR L'ÉTAT.



21%

Malgré l'inflation et la hausse du prix de l'énergie, la baisse de consommation liée au passage en LEDs a permis à la Ville de diminuer de 21% ses dépenses en matière d'éclairage public !

DÉPLACEMENTS

La Ville encourage ses agents à réduire leur empreinte carbone, avec une organisation interne limitant les "micro déplacements", et en les incitant à se rendre au travail en covoiturage ou en mode doux avec la mise en place du "Forfait Mobilité Durable".



FEYZIN & LA MÉTROPOLE



MOBILITÉ

Une application pour favoriser le covoiturage quotidien

"En Covoit' Grand Lyon", le service de covoiturage quotidien de la Métropole de Lyon, facilite la mise en relation entre covoitureurs pour les courts trajets entre domicile et travail.

Connaissiez-vous le court-voiturage ? Ce mot-valise désigne le covoiturage lorsqu'il est pratiqué sur de courts trajets du quotidien, entre le domicile et le travail. La Métropole de Lyon encourage cette pratique à travers sa plateforme officielle "En Covoit' Grand Lyon", qui facilite la mise en contact entre covoitureurs.

Karos

Ce service est désormais accessible en téléchargeant gratuitement l'application Karos, disponible sur smartphone. Que vous soyez conducteurs ou passager, il vous suffira après la création de votre compte, de renseigner vos trajets réguliers : des covoitureurs potentiels vous seront alors proposés. Après 10 premiers covoiturages offerts, les passagers ne doivent déboursier que 50 centimes par

trajet pour les distances entre 5 et 20 km grâce à une participation de la Métropole de Lyon. Les conducteurs touchent eux 2 euros pour chaque passager transporté sur un trajet de 5 à 20 km. Le calcul des frais est réalisé automatiquement dans l'application.

Contribution

Le court-voiturage permet de faire un geste pour la planète, permettant de réduire le nombre de véhicules sur les routes, mais aussi de bénéficier d'une prime de 100€ versée par l'État, attribuée après 10 trajets en 3 mois. Retrouvez toutes les informations sur ce service sur encovoit-grandlyon.com. L'application Karos pour smartphone est disponible en téléchargement sur Google Play et sur l'App Store de votre téléphone.

**"EN COVOIT'
GRAND LYON"
PROPOSE
LA GRATUITÉ
DES COVOITURAGES
POUR LES
PASSAGERS AYANT
UN ABONNEMENT
TCL EN COURS
DE VALIDITÉ.**



LA MÉTROPOLE À FEYZIN

Ligne 60

Le dispositif de "bus express" mis en place par le Sytral depuis début novembre sur la ligne 60, en réponse aux demandes des usagers et de la Ville, est maintenu pour les prochains mois. Il permet aux Feyzinois utilisant cette ligne pour leurs trajets quotidiens vers Lyon de bénéficier de trajets directs sur un itinéraire évitant la commune de Saint-Fons, où des travaux ralentissent la circulation. 1 trajet sur 3 est concerné aux heures de pointes, entre 6h45 et 9h et entre 16h40 et 19h.

Free Velo'v

Depuis fin 2021, 21 habitants ont pu bénéficier du dispositif Freevelo'v de la Métropole de Lyon, qui propose la location gratuite d'un vélo mécanique reconditionné. Ces vélos, reconnaissable à leur couleur verte, sont destinés à tous les étudiants et toutes les étudiantes, jeunes en insertion ou en recherche d'emploi âgés de 18 à 25 ans. Les locations vont de trois mois à un an. Plus d'informations sur freevelov.grandlyon.com

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie
BP 46 - 69 552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contacteur la police municipale
04 78 70 00 00

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00 ou sur
toodego.com

Éclairage public défectueux ?
Laissez un message vocal
au 04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min
depuis un poste fixe)
ou sur www.3237.fr

ANIMAUX ERRANTS

La présence d'animaux errants peut poser des problèmes de santé et d'hygiène publique : n'hésitez pas à signaler tout animal mort ou errant sur la voie publique ! Une entreprise intervient en effet à la demande de la Police Municipale lorsqu'un animal errant ou décédé est signalé sur la voie publique. La garde éventuelle de l'animal ramassé est aux frais de son propriétaire jusqu'à sa récupération, lorsque ce dernier peut être identifié.

J'AIME MA VILLE !

Pour suivre toute l'actualité de la commune, événements, informations pratiques, rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Feyzin, et rejoignez les 2675 personnes déjà abonnées à ce compte ! La Ville est également présente sur Instagram : suivez le compte "Ville de Feyzin" et retrouvez les plus belles photographies de notre commune.

Les samedis ouverts de l'état-civil : Les samedis 3 et 17 février et le samedi 2 mars de 9h30 à 12h. Service ouvert en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (8h30 à 17h30 sans interruption le mardi).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lyam **HATTABI** : 11 décembre
Laya **HATTABI** : 11 décembre
Nihel **ZERGUINE** : 15 décembre
Jannah **ORTELLI** : 16 décembre
Naim **HADJ HAMAD** : 23 décembre
Yacine, Saned **BOUDEBZA** : 23 décembre
Djenna **BEN GAMRA** : 05 janvier
Arthur, André, Robert **FELBACQ** : 06 janvier

Olivia, Brigitte, Colette

TABUTAUD : 09 janvier
Aline **BELARBI** : 09 janvier
Abdenour, Omar **HAJJEJ** : 09 janvier

MARIAGE

Bernard Louis **CABROL** et
Marie-Laure **MONTOYA** : 23 décembre

DÉCÈS

Roland, Louis, Joseph **MIALON** : .. 12 décembre
Sandrine Isabelle **FORESTI** : 18 décembre
Odette, Josette, Yvette
LE MARREC veuve **ABOU** : 21 décembre
Gisèle Angèle **PÉTRAKIS**
veuve **KRAUSS** : 23 décembre
Lucienne Joséphine **SAUNIER** : 27 décembre
Yvette, Alice **ORARD** : 27 décembre
Bruno Jean **LACOMBE** : 29 décembre

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

La mairie diffuse actuellement le bulletin de décembre 2023 de la conférence riveraine.

Son editorial intitulé « Courses contre la montre » s'en prend ouvertement aux riverains qui tardent à s'engager dans les travaux de protection de leur logement contre les risques technologiques. Le moins qu'on peut dire, c'est que ces pollueurs exagèrent lourdement. Eux, ce sont les coupables de la pollution, ceux par lesquels le risque existe et que nous disent-ils : « Hatez-vous de vous mettre en conformité ! ». Dans la gêne, il n'y a pas de plaisir.

Mais qui prend du retard sinon eux ??
Sinon les pouvoirs publics qui les exonèrent et les subventionnent gracieusement !

Mais où sont ces entreprises quand il conviendrait de s'interroger et apporter des solutions pour remédier aux désordres qu'ils ont installés ?

D'ici quelques années, ce sont le stade Jean Bouin et la piscine qui seront rayés de la carte ; déjà des équipements sont fermés et même la construction est impactée par des surcoûts financiers liés au PPRT. Où sont les donneurs de conseil, par ailleurs pollueurs, pour aider la commune à faire face ? En quoi la préfecture, l'agglomération se préoccupent-elles de ces questions. Quelles propositions et aides vont venir de ces décideurs ?

Pour imposer le PPRT et amplifier les problèmes avec encore un futur site industriel classé SEVESO, politiques et

technocrates sont là pour nous en conter l'intérêt supérieur et la nécessité.

Quand débutera la mobilisation de tous ces opérateurs et décideurs pour remédier à pallier un budget communal qui ne peut en aucune manière absorber la charge financière qu'impose le voisinage de la vallée de la chimie ?

L'année olympique devrait être celle d'une large concertation pour préparer un grand projet de rénovation des équipements sportifs communaux existants et la création d'un nouveau complexe.

L'esprit olympique dit l'important n'est de vaincre mais de participer. Sur le plan financier, Etat, Métropole, Entreprises riveraines peuvent s'en inspirer.

VOS SORTIES DU MOIS

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 2 mars / 9h à 17h / route du docteur Jean Long

La résidence service seniors "Silver Garden Feyzin" vous ouvre à nouveau ses portes lors d'une journée



"Portes Ouvertes" programmée le samedi 2 mars prochain. La résidence, située route du docteur Jean Long, aux abords du Fort de Feyzin, sera ouverte aux visites de 9h à 17h. Les équipes du promoteur M&A Promotion vous accueilleront pour vous présenter les derniers appartements du T1 au T3 à la vente, ainsi que l'ensemble des services qui seront proposés dans cette résidence située au cœur de notre commune.

EXPOSITION

Du 5 février au 17 mars / Fort de Feyzin

Le Fort de Feyzin accueille l'exposition "Révéler l'invisible, les femmes oubliées" de l'artiste Marie Morel du 5 février au 17 mars dans la salle d'exposition du Fort. Artiste atypique et autodidacte, Marie Morel met en lumière des portraits de femmes, ayant produit des œuvres artistiques ou



scientifiques majeures, mais ignorées et mise de côté parce qu'elles étaient des femmes. Cette exposition présentera des reproductions en grand format des médaillons peints par l'artiste.

Visite libre tous les mercredis et samedis de 14h à 17h.

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 5 février / 18h / salle du Conseil

Séance ouverte au public. Ce conseil municipal sera consacré en grande partie au vote du budget 2024 de la Ville.

ATELIER DROIT DU TRAVAIL

Mardi 6 février / 14h / salle des mariages de la Mairie
Atelier réservé aux personnes inscrites à

la Maison de l'Emploi, sur inscription au 04 72 21 46 66.

THÉÂTRE

8, 9, 10, 16 et 17 février à 20h, 11 et 18 février à 17h / Rex

L'association Tribulations théâtrales présente la pièce *L'invitée* de Franck Bellucci.

Réservation : tribulationstheatrales@gmail.com ou au 06 45 72 57 56. tarif : adultes 10€, jeunes : 5€.

SCÈNE OUVERTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 10 février / 10h30 / Médiathèque

Un répertoire Jazz et Musiques actuelles proposé par l'École de Musique de Feyzin.

LOTO DE LA SOLIDARITÉ

Dimanche 11 février / 14h30 / salle des Fêtes

Loto organisé par le Secours Populaire de Feyzin.

LES GRAINES OUBLIÉES

Dimanche 11 février / 15h30 / L'Épicerie Moderne

Spectacle d'ombres musical pour le jeune public.

Tarif : 7€.



CINÉ AU REX

Mardi 13 février / 20h / Rex

Plus d'informations en page 4.

FORUM DES MÉTIERS

Judi 15 février / collège Frédéric Mistral

Journée dédiée à l'orientation et à la découverte de métiers pour les collégiens des classes de troisième de l'établissement Feyzinois.

PLANTATION

Samedi 17 février / 9h-13h / Porte de Corbas, aux Grandes Terres

Chantier participatif de plantation de haies aux Grandes Terres. Prévoyez des vêtements adaptés.

Inscriptions obligatoires par téléphone au 04 72 21 46 90 ou par mail à l.mangin@ville-feyzin.fr

LOTO

Samedi 17 février / 17h / Cosec

Organisé par le Feyzin Club Belle Étoile.

LECTURE MUSICALE

Vendredi 1^{er} mars / 18h / Médiathèque

Avec "Gisèle et Simone, deux femmes changent l'histoire", La Compagnie Novecento interprétera des écrits, extraits d'archives et vidéos croisant deux figures féministes majeures : Gisèle Halimi et Simone Veil.

CONCERT

Samedi 2 mars / 20h / Centre Léonard de Vinci

Concert du chanteur João Pedro Pais, organisé par l'association culturelles des Portugais de Feyzin.

Tarif : 27€

DÉGUSTATION

Dimanche 3 mars / 8h à 13h / Beau Marché
Dégustation de boudin organisée par l'association de chasse de Feyzin.

LOTO

Dimanche 3 mars / 14h / Cosec
Organisé par l'AFA.

SIESTE MUSICALE

Vendredi 8 mars / 12h-18h / à la médiathèque
Une playlist spéciale "Girl Power" sera diffusée à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

BUGNES

Dimanche 10 mars / 8h à 13h / Beau Marché
Stand de vente de bugnes, tenu par la FCPE.

LES P'TITES Z'OREILLES

Du 6 au 29 mars / Médiathèque

Les P'tites Z'oreilles reviennent à la Médiathèque du 6 au 29 mars ! Ce festival pensé pour les tout-petits, est dédié aux 0-3 ans et à leurs familles. Dès le 6 mars, une exposition d'art pour les tout-petits sera visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque, avec pour thématique le corps et le mouvement. Un atelier d'activité sensorielle parents-enfants est également proposé le 6 mars à 10h30. Plus d'informations sur les ateliers des P'tites Z'oreilles programmés au-delà du 10 mars dans le prochain numéro de l'Écho de Feyzin.

Programme complet de cet événement bientôt disponible sur le site de la Ville.

Directrice de la publication : Murielle Laurent / Rédaction : Ville de Feyzin / Photographies et illustrations : Ville de Feyzin, Sophie Armatol, © Céline Vautey, Canva, Freepik, Stocklib, thenounproject.com / Réalisation : Micro 5 Lyon.





Disney
ENCANTO
LA FANTASTIQUE
FAMILLE MADRIGAL

Entrée gratuite
Ciné au Rex
742126

Entrée gratuite
Ciné au Rex
742126
Mardi 13 février à 20h00
Un film de monde magique
pour toute la famille
Le Rex - 5 Rue des Razes, 69320 Feyzin



Entrée libre et gratuite
Plus d'informations sur www.ville-feyzin.fr